

Anticiper sur la préparation au Grand Oral

Chers collègues,

Vous êtes nombreux, en ce début d'année, à vous interroger sur les modalités de préparation de l'épreuve dite « du Grand Oral ». Même si une formation vous sera proposée cette année, je conçois qu'elle puisse vous sembler un peu tardive par rapport aux urgences auxquelles vous devez faire face. C'est pourquoi je me permets de vous adresser d'une part quelques informations institutionnelles sur cette épreuve, et d'autre part quelques conseils pour sa préparation et son accompagnement. Je tiens à préciser que ce texte s'inspire très largement d'un document présenté par des Inspecteurs de l'académie de Nancy-Metz.

Attention :

Il est un point essentiel sur lequel je vous invite à vous montrer très vigilants. Comme je vous l'ai rappelé dans ma lettre de rentrée, toutes les sous-thématiques du programme HLP ne sont pas concernées par l'épreuve finale. En revanche, toutes les thématiques peuvent constituer un point d'appui pour le grand oral, « éducation, transmission, émancipation » aussi bien que « création, continuités et ruptures ». Ainsi, il ne serait sans doute pas pertinent de reporter au 3^e trimestre les sous-thématiques qui ne sont pas directement concernées par l'épreuve finale HLP. Je vous invite d'ailleurs à considérer que ces sous-thématiques ne constituent pas des chapitres imperméables les uns aux autres, mais des orientations qui peuvent se croiser, renvoyer l'une à l'autre, se rencontrer... C'est pourquoi il serait contraire à l'esprit du programme de ne traiter au cours des deux premiers semestres que les deux sous-thématiques « d'examen ». Il importe au contraire que chacune des thématiques du programme soit bien traitée dans son ensemble.

1. L'épreuve

Le Grand Oral sera l'une des quatre épreuves communes que tous les élèves présenteront à la fin du mois de juin 2021. Sa durée sera de 20 mn précédés d'un temps de préparation par le candidat de 20 mn lui aussi.

► Finalité de l'épreuve

L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.

► Évaluation de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 20 points.

Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction.

► Format et déroulement de l'épreuve

L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps.

Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Pour les deuxième et troisième temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix.

- **1^{er} temps (5 mn)** : Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.

Ces questions **s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie**. Les candidats scolarisés peuvent avoir préparé cette étude individuellement ou avec d'autres élèves.

Les questions présentées par le candidat lui permettent de construire une argumentation pour définir les enjeux de son étude, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de sa réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes.

Les questions sont transmises au jury par le candidat sur une feuille, signée par le professeur de la spécialité concernée et portant le cachet de l'établissement d'origine du candidat.

Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. L'exposé du candidat se fait sans note.

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.

Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

- **2^e temps (10 mn)** : temps d'échange avec le jury : Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.

Ces questions **s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie**. Les candidats scolarisés peuvent avoir préparé cette étude individuellement ou avec d'autres élèves.

Les questions présentées par le candidat lui permettent de construire une argumentation pour définir les enjeux de son étude, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de sa réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes.

Les questions sont transmises au jury par le candidat sur une feuille, signée par le professeur de la spécialité concernée et portant le cachet de l'établissement d'origine du candidat.

Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. L'exposé du candidat se fait sans note.

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.

Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

- **3^e temps (5 mn)** : Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.

Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.

2. La préparation des élèves

Il va de soi que les élèves doivent être préparés à cette épreuve pendant toute l'année de Terminale, c'est-à-dire dès les premières semaines du 1^{er} trimestre. Toutefois, le temps fort de cette préparation sera bien entendu celui qui s'étendra entre les épreuves relatives aux enseignements de spécialité (retour des congés de printemps) et les épreuves communes (fin juin).

A titre de simple proposition, je vous propose un plan de formation qui pourrait par exemple ressembler à celui-ci :

- début d'année (avant la fin septembre) : présentation de l'épreuve finale et de ses conditions de préparation
- 1^{er} trimestre : accompagnement au choix du sujet et accompagnement des élèves dans la formulation de la question qu'ils traiteront et dans la détermination de leurs objectifs de recherche.
- 2^e trimestre : travail sur l'articulation entre la ou les questions traitées et le projet d'orientation. Entraînements à la première partie de l'épreuve.
- 3^e trimestre : entraînement à l'épreuve dans sa totalité

3. Quelques points de vigilance

- Choix du sujet (question vive qui se prête à l'argumentation, pas de question de cours, vigilance/manuels)
- Implication de chaque élève (passage individuel même si travail collectif)
- Calendrier (anticipation, progressivité, temps forts à planifier)
- Absence de support (de type diaporama), seulement un graphique, une figure géométrique, une formule donné(e) au jury
- Jury composé de deux personnes dont une non spécialiste (le propos doit être accessible aux deux membres)

- Il est envisageable que des élèves choisissent la même question et travaillent ensemble. Ils passeront toutefois bien entendu leur épreuve individuellement.

4. Quelques exemples de questions :

Il importe que les questions traitées ne soient pas des questions de cours. En effet, le Grand Oral ne saurait constituer une épreuve HLP « bis » et il s'agit moins d'évaluer ce que les élèves ont appris en cours qu'un travail de recherche, de réflexion et de présentation oral qui implique vraiment l'orateur.

Exemples en HLP tirés du manuel Nathan:

- S'instruire aide-t-il à devenir adulte?
- Quelle place peut être faite à la sensibilité dans l'éducation?
- Comment faire partager aux autres l'expérience intime de soi-même?
- Que peut la littérature face à la violence de l'histoire?
- La littérature peut-elle dire l'innommable?
- Utopie/dystopie : où va le monde?
- Le dictateur: constructions et déconstructions d'une figure
- Peut-on rompre avec les modèles du passé?

Pour ma part, je pourrais imaginer des sujets qui prendraient appui sur le programme de HLP et qui réfléchiraient aux fantasmes transhumanistes (immortalité, communication intégrale..), aux génocides, aux limites de l'éducation/socialisation, aux remises en question des identités sociales/sexuelles, aux conditions d'une émancipation qui ne se retournerait pas en néo-conformisme, au rapport entre histoire et violence (peut-on abolir les guerres ?)....

Ce ne sont là, bien sûr, que quelques indications, mais j'espère qu'elles suffiront à vous donner quelques repères en ce début d'année que je sais difficile.

Bon courage à toutes et à tous,

Yann MARTIN

IA-IPR de philosophie